



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

Téléphone : 819 221-2839

Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Rédaction : Charline Plante, mairesse

Infolettre municipale – Mars 2025

IMPORTANT – DÉTENTEUR DE TITRES MINIERS SUR LE TERRITOIRE

En mars 2023, des compagnies minières ont choisi d'explorer le territoire de la région. Devant l'inquiétude, plusieurs actions ont été posées collectivement et individuellement.

Collectivement, la création de Creuse pas dans mon Caxton et la mise en place d'un comité intermunicipal regroupant les municipalités de Saint-Mathieu-du-parc, Saint-Boniface et Saint-Élie-de-Caxton. Nous avons pu ainsi soumettre nos préoccupations dans une rencontre avec la ministre Maïté Blanchette-Vézina en septembre 2023 et une présence aux audiences publiques de septembre 2024 avec présentation de mémoire par le comité intermunicipal.

Individuellement, plusieurs citoyens et organismes ont acheté un ou des titres miniers. L'impact de votre geste est significatif en empêchant les compagnies minières d'explorer notre territoire.

Ensemble, nous aurons donc réussi à protéger notre milieu de vie.

Si vous avez reçu un AVIS DE RAPPEL DE L'OBLIGATION DE TRANSMISSION DU COMPTE RENDU ANNUEL DES TRAVAUX POUR LES ANNÉES 2023-2024.

Vous ne devez surtout pas déclarer des travaux sur les titres que vous avez achetés, car cela entraînerait une pérennité aux titres. On ne veut surtout pas ça !

Le plus simple pour l'instant est de communiquer avec les ministères des Ressources naturelles et de la Faune afin de connaître les options qui s'offrent à vous.

Voici le courriel de correspondance : services.mines@mrnf.gouv.qc.ca

Il est important de mentionner le ou les numéros exacts de titres miniers en votre possession.

Dès que nous aurons des informations plus détaillées, nous communiquerons avec les détenteurs de titres.

Charlie Hebdo

Samedi, 1^{er} mars, Coline Renault, journaliste du Charlie Hebdo (France) est venue nous rencontrer afin de recueillir les témoignages de l'action citoyenne face à l'exploration minière sur notre territoire. Nous avons pu partager avec elle, notre attachement à notre municipalité ainsi que la solidarité entre les municipalités environnantes face aux compagnies minières.

Il serait présomptueux de croire que la loi 63 a été modifiée suite à nos interventions, mais nous pouvons être fiers de nos démarches auprès de la ministre Maïté Blanchette-Vézina et de notre présence en commission parlementaire. Bien humblement, nous espérons qu'il y ait un peu de nous dans ce changement de législation.

Service de Garde Les Petits Caxtoniens

Les travaux d'aménagement pour le nouveau service de garde vont bon train. Nous espérons une ouverture prochainement. Des délais de livraison ont retardé la finition des travaux. Nous vous tiendrons au courant de l'ouverture dès que possible.

Avis de motion et Projet de règlement concernant l'entretien des chemins privés

La municipalité procédera à un changement réglementaire concernant l'entretien des chemins privés. Une consultation publique aura lieu au cours des prochaines semaines afin de recueillir les commentaires et suggestions.

Affichage d'un poste d'adjoint à la direction

Avec la croissance de la population et l'augmentation des exigences des différents ministères, le personnel administratif fait face à une charge de travail et un suivi réglementaire accrus. L'intégration d'un nouveau poste d'adjoint à la direction permettra d'améliorer l'efficacité du suivi comptable et administratif. De nombreux projets et travaux devront être faits au cours des prochaines années afin de maintenir la vitalité et la sécurité des citoyens de la municipalité.

Paiement des taxes municipales

Le compte de taxes municipales est payable en 6 versements. Il est important de respecter les dates de paiement afin d'éviter des frais.

Voici les dates à retenir : 17 mars – 30 avril – 17 juin – 31 juillet – 15 septembre – 29 octobre

Si vous avez des interrogations au sujet de votre compte de taxes, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité au 819-221-2839

Bibliothèque municipale – BibliothÉlie

Il y aura l'heure du conte dimanche, 23 mars 9h30, animée par Agapi Boudreault Kadianakis. L'activité sera à l'extérieur, nous vous attendrons dans le stationnement de la bibliothèque.

Il y a eu un échange de 900 livres avec le Réseau des bibliothèques le 25 février dernier. Venez découvrir les nouveautés.

Nous désirons remercier notre fidèle bénévole des 20 dernières années, Francine Buisson, qui a pris sa retraite de la bibliothèque. Merci beaucoup pour ton implication.

Ouverture et fermeture de la patinoire

Avec les récentes températures douces, la solidité de la glace de la patinoire a été compromise, nous obligeant à fermer temporairement. **Lors d'une fermeture, il est important de ne pas circuler sur la patinoire afin de ne pas briser inutilement la glace ! Merci de votre collaboration.**

Nous espérons vivement que les températures seront assez froides pour maintenir la patinoire ouverte le plus longtemps possible.

Au cours des prochaines semaines, il y aura des ouvertures et des fermetures sporadiques selon la température et l'état de la glace. Nous vous conseillons de suivre les publications Facebook.

Mandat pour la réalisation de plans et devis

La municipalité donnera un mandat au service technique de la MRC de Maskinongé pour réaliser des plans et devis et la surveillance des travaux reliés aux remplacements des ponceaux pour le chemin des Loisirs et du chemin des Pionniers.

Soutien commerce de proximité

La municipalité est fière d'appuyer la Coopérative La Charrette dans sa demande au Programme commerces de proximité. L'achat local permet de dynamiser notre économie et de solidifier le tissu social. Nous encourageons les citoyennes et citoyens à prendre l'habitude de fréquenter tous les commerces de proximité présents dans notre municipalité et à vous abonner aux paniers remplis de légumes frais qu'offre la Coopérative.

Charline Plante
Mairesse de Saint-Élie-De-Caxton